



SNES FSU AMIENS

25 rue Riolan

80000 Amiens

✉ [s3ami@snes.edu](mailto:s3ami@snes.edu)

☎ 03.22.71.67.90

Le mardi 6 décembre 2016.

A Amiens

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Budgets des lycées : la Région prend la main**

Au prétexte d'harmonisation des pratiques liée à la fusion des deux ex-régions, la nouvelle Région Hauts de France a modifié la méthode de calcul des budgets de façon brutale au point de mettre les lycées picards en difficulté. Elle s'octroie la possibilité d'influer fortement sur les activités pédagogiques des lycées en même temps que sur les choix faits en matière d'action sociale, de sorties culturelles ou d'activités sportives.

Les modalités d'attribution des dotations de fonctionnement aux lycées ont été modifiées pour s'aligner sur ce qui existait dans l'ex-Région du Nord-Pas-de-Calais. La Région Hauts de France calculera désormais les dotations des établissements en faisant une moyenne des dépenses et des recettes « réelles » des trois dernières années pour accorder une dotation de base. Cette dotation sera ensuite révisée selon l'état des fonds de réserve des lycées, lesquels ne devront pas dépasser l'équivalent de trois mois de fonctionnement.

Il serait ensuite possible dans le cadre d'un dialogue de gestion individualisé établissement/Région, de « renforcer » la dotation dans le cadre d'une enveloppe globale limitée pour l'ensemble des lycées de la nouvelle région.

Les baisses de dotations budgétaires de la grande majorité des lycées et LP ex-picards vont avoir pour effet de réduire les dépenses liées aux activités pédagogiques mais aussi à la vie de l'élève. La mobilisation de leurs fonds de réserves pour 2017 ne pourra pas être reconduite chaque année tant elle aura pour effet de réduire leur capacité à fonctionner (leur capacité d'autofinancement) voire de mettre en danger leur trésorerie. Il s'agit là d'une remise en cause importante des décisions financières prises par les communautés éducatives pour le bien des élèves.

**Des conseils d'administration de nombreux lycées se sont prononcés CONTRE** les projets de répartition de budget soumis au vote. Il en est ainsi par exemple des lycées Léonard de Vinci à Soissons, Jean de La Fontaine à Château Thierry, Pierre d'Ailly à Compiègne, Marie Curie à Nogent sur Oise, du lycée Pierre Mendès France à Péronne ou bien encore du Lycée professionnel Jules Verne de Grandvilliers.

Le SNES-FSU, le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU et le SNASUB-FSU soutiennent les personnels dans leur démarche et considèrent que la méthode brutale et autoritaire du Conseil régional n'est pas acceptable. Ils refusent de voir le Conseil régional s'octroyer de fait une influence grandissante en termes de choix pédagogiques ou de voir le fonctionnement des lycées mis à mal. Ils demanderont audience auprès du Conseil régional afin d'explicitier les difficultés créées et d'exiger, avec les personnels, une autre politique en faveur des lycées.

Nos syndicats seront extrêmement vigilant à ce que la méthode de calcul 2017 ne provoque pas, année après année, une baisse tendancielle des dotations de chaque lycée (par la réduction progressive des crédits ouverts et des prévisions de recettes). Nous refuserons toute mise en œuvre progressive d'une austérité budgétaire pour nos établissements, opposée à la prise en compte des besoins des élèves et de leurs familles.

Contacts : Vincent Bellegueulle, secrétaire académique du SNES FSU - 06.19.76.74.95